

TARARE

Julien Clerc, tête d'affiche de la nouvelle saison du théâtre

La présentation de la saison culturelle 2022/2023 au public a eu lieu ce vendredi 23 juin. *Le Progrès* s'est penché sur cette programmation qui se veut exigeante, pour satisfaire le public de Tarare et ses environs. Morceaux choisis des événements à ne pas louper, avec la directrice Céline Vallat.

■ Julien Clerc, version acoustique

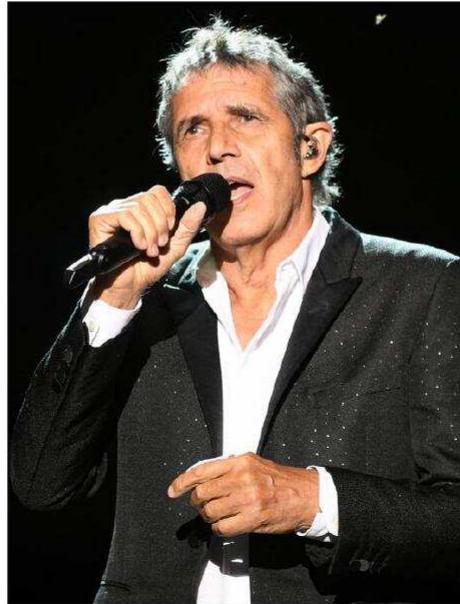
Après la venue de Marc Lavoine en 2021, c'est "LA" tête d'affiche de la nouvelle saison culturelle 2022/2023. Julien Clerc sera présent le jeudi 16 mars, dès 20 h 30, sur les planches du théâtre de Tarare. Après sa tournée qui passe par le Zénith de Paris, l'artiste français offrira au public, dans un set inédit en version acoustique, les titres de l'album *Terrain*, ses plus grands tubes, et les titres emblématiques des artistes qui l'auront inspiré, lors du concert « Les Jours heureux ».

■ Coeur de Pirate, c'est pour cette année

L'artiste québécoise ouvrira le bal de cette nouvelle saison culturelle au théâtre de Tarare. Elle devait monter sur scène à Tarare en 2021 mais son spectacle a été reporté, en raison de sa grossesse. Si vous aviez déjà vos places en mars dernier, elles sont valables pour le concert prévu ce vendredi 30 septembre, dès 20 h 30.

■ Tutu, ou quand la danse s'offre de l'autodérisseur

Ils seront six danseurs de la compagnie Chicos mambos à performer sur la scène tarare-



Le chanteur Julien Clerc rencontrera le public tarare le 16 mars 2023, pour le concert "Les Jours heureux". Photo archives Progrès/Catherine AULAZ

ne. L'idée ? Réviser, à travers vingt tableaux, tous les styles de danse, allant du ballet à la danse acrobatique. « C'est très original, très professionnel », précise la directrice du théâtre, Céline Vallat. La chorégraphie, signée Philippe Lafeuille, promet des moments à la fois d'humour et de prouesse technique. Le rendez-vous est donné le samedi 26 novembre, à 20 h 30.

■ Les Franglaises traduisent les plus grands tubes anglophones

Une rencontre qui changera à jamais votre façon d'entendre les plus grands tubes du répertoire musical anglophone. Dans ces traductions littérales de l'anglais au français, aux airs de *blind test* ou « test aveugle » à la limite de la comédie musicale, le public sera invité à participer pour reconnaître les chansons de Michel Fils-de-Jacques (pour Michael Jackson) à Reine (Queen), en passant par les Scarabées (The Beatles). Fous rires garantis, le 1^{er} février à 20 h 30.

« Ne pas avoir à se déplacer à Lyon pour des spectacles de qualité »

Remettre la qualité au cœur de la programmation. C'est la ligne directrice que la Ville veut suivre en matière de culture. « Nous avons un bel outil, et nous l'optimisons en accueillant de plus grands spectacles. Le public ne doit pas avoir à se déplacer à Lyon pour des spectacles de qualité », confie Céline Vallat, qui a repris la direction du théâtre en novembre 2019. Alors, pour la saison 2022/2023, « nous avons réduit le nombre de spectacles, mais avons promu l'excellence des représentations ».

Par ailleurs, l'offre, toujours pluridisciplinaire, a été quelque peu revue. « Les gens ont besoin de divertissement : la musique, l'humour ont cartonné lors de la dernière saison, le théâtre un peu moins. » Au total, dix-neuf spectacles pour tous les publics sont prévus pour la nouvelle saison, ainsi que treize représentations à destination des scolaires. Côté bilan de la saison passée, la directrice du théâtre dresse un portrait positif de l'année écoulée. « Par rapport à d'autres théâtres près de Lyon, ou même à l'échelle nationale, on voit que le public tarare a répondu présent malgré la crise sanitaire ; la culture est essentielle pour lui. » Si elle n'a pas de chiffres exacts, « on estime avoir perdu 15 % de fréquentation avec le pass sanitaire, alors qu'on évoque 30 à 40 % ailleurs. »



Céline Vallat est directrice du théâtre de Tarare depuis novembre 2019.

Photo Progrès/Victoria HAVARD

reprendront les plus grands classiques d'un menu de l'abbaye de Collonges. Mais, attention, les places sont limitées (120 personnes, pour un menu à 36 €) pour ce rendez-vous du 31 mars, dès 19 heures pour le repas, et 21 heures pour la pièce de théâtre.

V. H.

Pour plus d'informations sur les spectacles, la programmation complète ou les tarifs : theatre-tarare.fr, ou 04.74.10.87.70.

OUEST RHODANIEN/MONTS DU LYONNAIS

Loger les réfugiés ukrainiens : où en est le programme Hésus ?

C'était l'objectif de ce dispositif, piloté par le département du Rhône avec le concours de l'Opac, de l'association Habitat et humanisme et des mairies : proposer des logements longue durée aux réfugiés ukrainiens. Trois mois après, qu'en est-il ? On fait le point.

Souvenez-vous : en mars dernier, un partenariat inédit entre le Département, l'Opac du Rhône, l'association Habitat et Humanisme ainsi que plusieurs municipalités était présenté. Son objectif ? Proposer des logements longue durée aux réfugiés ukrainiens qui ont fui leur pays en guerre. Une cinquantaine de logements, 48 exactement,

avaient été ciblés par l'Opac du Rhône pour accueillir les familles. Le directeur, Xavier Inglebert, détaillait : « Des appartements assez différents selon les besoins, du T2 au T5 [...] des logements structurellement vacants, on en a surtout dans l'Ouest. »

18 logements occupés

Sur les 48 logements prévus par le bailleur, 36 sont déjà mis à disposition de l'association Habitat et Humanisme. 23 d'entre eux sont situés sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR), et 13 dans les monts du Lyonnais. Sur ces 36 logements, 18 sont occupés. Selon les derniers chiffres en date du 14 juin, 69 personnes (39

adultes et 30 enfants) étaient installées, et dix nouvelles familles sont en passe de l'être.

■ « Tous les élus sont impliqués »

Rappelons que les réfugiés sont orientés par les services de la préfecture vers l'association, qui les accompagne pour le logement, l'apprentissage de la langue, le suivi psychologique, etc. Ils bénéficient d'un statut de réfugié temporaire spécifique, qui débloque les allocations et le droit de travailler. « 100 % des familles logées en bénéficient. Huit adultes ont un emploi, tous les autres en âge de travailler sont inscrits à Pôle emploi », précise Xavier Inglebert.



Les premières familles ont été accueillies en mars dernier.

Photo fournie par le département du Rhône/julien BOURREAU

Le tout, avec un objectif : « Leur permettre d'accéder, dès que possible, à l'autonomie. » Le président du département du Rhône, Christophe Guilloteau, indique : « Nous avons voulu faire différemment que la Métropole ; eux, se sont concentrés sur l'accueil. Nous, on s'oriente vers le logement. » Ce projet d'accueil de longue durée a d'ailleurs été suivi sur le territoire, « puisqu'aucun maire n'a refusé d'accueillir des réfugiés dans sa commune. » Ce qu'a confirmé le directeur de l'Opac : « Tous les élus sont impliqués dans ce dispositif, qui résulte de la convergence d'une volonté commune. »

V. H.

69B17 - V1